

# GRILLE DE SÉLECTION DU CHIEN-LOUP DE SAARLOOS



CENTRALE  
CANINE

TB = Très Bon	SPE = Spéciale de race
EXC = Excellent	RE = Régionale d'élevage
CI = Classe Intermédiaire	NE = Nationale d'élevage
CO = Classe Ouverte	CHPT = Championnat de France
CT = Classe Travail	TC = Test de caractère organisé par le club
CCH = Classe Champion	MD = Myélothie dégénérative

Adoptée par la commission d'élevage de la SCC le : 04/02/2019

Approuvée par le comité de la SCC le : 10/09/2019

1 point / 6	2 points / 6	3 points / 6	4 points / 6 <b>RECOMMANDÉ</b>	5 points / 6 <b>ELITE B</b>	6 Points <b>ELITE A</b>
<b>CONFIRMÉ</b>	Sujet <b>CONFIRMÉ</b> + 1 EXC dans une exposition + TC qualif TB + Indemne APR (examen valable 2 ans) + MD génétique (sain ou porteur) + Identification génétique	Sujet <b>CONFIRMÉ</b> + 1 EXC en SPE ou RE ou CHPT ou NE + TC qualif EXC + Indemne APR (examen valable 2 ans) + Dysplasie de la hanche : lecture A ou B + MD génétique (sain ou porteur) + Identification génétique	Sujet <b>CONFIRMÉ</b> + 1 EXC en SPE ou RE ou CHPT ou NE + 1 EXC classé en CI ou CO ou CCH en NE + TC qualif EXC + Indemne APR (examen valable 2 ans) + MD génétique (sain ou porteur) + Dysplasie de la hanche : lecture A ou B + Pedigree complet + Identification génétique	Sujet <b>CONFIRMÉ</b> ayant produit en 1 <sup>ère</sup> génération : <b>Mâle</b> : 3 descendants cotés 4 points avec 2 lices minimum <b>Femelle</b> : 3 descendants cotés 4 points en 2 portées minimum + Indemne APR (examen valable 2 ans) + MD génétique (sain ou porteur) + Compatibilité de filiation avec les descendants	Sujet <b>RECOMMANDÉ</b> ayant produit en 1 <sup>ère</sup> génération : <b>Mâle</b> : 3 descendants cotés 4 points avec 2 lices minimum <b>Femelle</b> : 3 descendants cotés 4 points en 2 portées minimum + Compatibilité de filiation avec les descendants

NB : Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation de 2 à 4 ou un titre de champion pour lesquels l'identification génétique est requise, l'empreinte doit être enregistrée dans la base de données SCC.

Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation 5 ou 6, la compatibilité de filiation des descendants doit être enregistrée dans la base de données de la SCC ainsi que l'empreinte ADN du sujet.

EN 23.16 -V0  
DA : 10/11/2017

